



## Conclusion sanitaire

2022

Eau de qualité satisfaisante.

L'amélioration de la qualité de l'eau passe par l'usage très modéré de fertilisants et pesticides dans le bassin d'alimentation du captage. Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des matériaux dans lesquels elle circule et notamment le plomb.

### Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine superficielle.  
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : Procédure terminée

### Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS du Tarn.

### Principaux paramètres mesurés

### Détails des résultats

#### Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Eau de bonne qualité bactériologique.

Nombre de contrôles : 32  
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0

#### Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Concentration moyenne : 10,9 mg/L  
Concentration maximale : 22 mg/L

#### Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.  
La limite réglementaire (0,1 µg/l) a été dépassée 1 fois pour l'ESA métolachlore (valeur max =0,16µg/l). Suite à l'avis de l'ANSES du 30/09/2022, la valeur à respecter est passée à 0,9 µg/l. L'eau est conforme pour le paramètre pesticide depuis cette date

Somme maximale des concentrations en pesticides : 0,11 µg/L

#### Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Élément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.  
La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.

Concentration moyenne : 65 µg/L  
Concentration maximale : 247 µg/L

#### Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).  
Eau douce.

Concentration moyenne : 9,8 °f  
Concentration maximale : 11,5 °f